

LE RÉCIT ET LA DIDACTIQUE DU FRANÇAIS

Vera Lúcia de Aguiar (UNICAMP)

A l'avant propos de la méthode C'est le Printemps¹ les auteurs signalent l'objectif de communication à atteindre à la fin de la dernière leçon: "L'étudiant pourra se situer en français dans le temps et l'espace et exprimer son attitude (sentiment, jugement) à l'égard de l'autre ou du thème de l'échange."

Compte tenu de cet objectif et utilisant la méthode depuis quelques années, nous nous interrogeons assez souvent sur les données fournies par ce type d'enseignement et sur ses résultats effectifs. Visant l'obtention de données nous permettant de répondre à ces questions, nous nous sommes proposé un travail d'analyse des productions orales de nos élèves, plus exactement le "récit d'expériences personnelles". Le choix de ce type de discours a été dicté par l'objectif même de la méthode. A notre avis, le récit, de par ses caractéristiques essentielles, permet de rendre compte des possibilités du locuteur "de se situer dans le temps et l'espace et d'exprimer son attitude à l'égard de l'autre et du thème de l'échange".

Nous essaierons de mieux préciser ce point de vue en rappelant certains aspects qui permettent de définir ce qu'on entend par récit. Pour cela nous nous référons aux travaux de Labov et Waletzky².

D'après ces auteurs le discours narratif accomplit une double fonction à l'intérieur d'une situation de communication: une fonction référentielle étant donné qu'il se présente comme le discours par lequel on reconstitue des événements passés "à l'aide d'un processus d'association d'au moins deux énoncés à la suite des événements qui ont eu lieu; et une fonction évaluative dans la mesure où tout récit comporte des éléments qui traduisent l'attitude du narrateur par rapport à ce qu'il raconte. Les éléments évaluatifs sont d'après Labov³, "utilisés par le narrateur pour indiquer la raison d'être du récit".

Il nous semble alors, compte tenu de ces remarques concernant les fonctions du discours narratif, qu'à partir des récits d'expériences personnelles faits par nos étudiants, nous pourrions extraire des informations touchant aux deux aspects linguistiques qui nous intéressent. D'une part on pourra vérifier comment les étudiants se situent dans le temps et l'espace en français, dans quelle mesure ils se servent des instruments linguistiques nécessaires pour l'évocation de ce qui

s'éloigne du "moi - ici - maintenant". D'autre part on aura l'occasion d'observer leur maîtrise linguistique au niveau des éléments qui se prêtent à l'évaluation des certains faits, situations ou personnages de leur récit.

Ceci étant admis, nous avons décidé d'essayer de constituer un ensemble de "récits d'expériences personnelles" rassemblés de manière systématique à partir de l'unité 3 de la méthode C'est le Printemps 1, jusqu'à la fin de l'unité 6 (fin de la méthode).

Comme nous avons pour objectif l'évaluation de la méthode en fonction de sa progression linguistique, vu l'objectif communicatif envisagé par ses auteurs, nous avons jugé valable de procéder à une observation recouvrant une étape assez longue du cours (unités 3, 4, 5 et 6).

Actuellement nous disposons d'un corpus comprenant trois recueils de récits faits par quatre étudiants témoins. N'ayant pas encore fini le programme prévu, nous comptons poursuivre l'enquête le prochain semestre.

Pour tester la validité de notre proposition de travail nous avons effectué un essai d'analyse du premier recueil de récits. Avant de faire les remarques concernant les résultats provisoires de notre analyse, nous aimerions exposer certains aspects relatifs à l'obtention des premier récits:

1. Le programme en cours au moment de l'enquête:

Le premier entretien pour le recueil des récits a eu lieu, au cours de l'unité 3, après l'exploitation des séquences 2, 3 et 4 du dialogue B⁴. Au niveau de la progression linguistique de la méthode ce moment se révélait particulièrement intéressant pour notre recherche. D'une part à cause de certains objectifs de l'unité 3: ⁵" Permettre à l'étudiant de se situer dans le temps par la connaissance des indicateurs temporels et par une approche globale des temps de l'indicatif: Présent, Futur Proche, Passé Composé et Imparfait" ... - lui donner la possibilité ... de se référer à son expérience personnelle... et d'en parler". D'autre part les séquences qu'on venait d'exploiter (séquences 2, 3 et 4 du dialogue B de l'unité 3) constituent une sorte de récit dialogué contenant des verbes au Passé Composé, à l'Imparfait et au Présent de l'Indicatif, des indicateurs temporels de type lexical ("vendredi", la semaine dernière" etc) et quelques éléments évaluatifs ("t'as pas de chance", "c'était bien"). Il faut noter qu'il s'agit du premier moment où cette diversité de formes propres au récit (temps verbaux au passé, indicateurs temporels variés, expressions de jugement portant sur des faits narrés) est présentée par la méthode. Toutefois il ne s'agissait pas du premier contact des étudiants avec la plupart de ces formes. En fait, dès le début de l'apprentissage, on avait travaillé de façon plus ou moins occasionnelle des formes verbales au passé, surtout le Passé Composé et l'Imparfait et des indicateurs temporels. Il faut préciser aussi que durant

certaines séances précédant le dialogue B, quelques essais de récits oraux ont été faits en classe à partir de questions portant sur des thèmes liés au contenu des leçons. Nous en citerons quelques uns:

a) L'hôpital

Pourquoi est-il à l'hôpital?

Qu'est ce qui lui est arrivé?

b) Le restaurant

Où êtes-vous allé à midi?

Où avez-vous mangé?

Qu'est ce qu'il y avait?

c) La journée d'un étudiant

Qu'est ce que vous avez fait hier? Pourquoi?

d) La journée d'une étudiante qui a un enfant

Où est-elle allée ce matin?

Elle a emmené sa fille à l'école?...

2. Les étudiants témoins

Les quatre étudiants témoins correspondaient aux critères suivants:

- a) Faux débutants ayant fait au maximum deux ans de français au lycée avant le début de l'apprentissage de français à l'Unicamp.
- b) Aucun contact oral ni écrit avec la langue française en dehors des cours de français.
- c) Age moyen entre 19 et 21 ans.
- d) Etudiants à l'Unicamp ayant débuté leurs études de langue française en mars 1981, par la méthode C'est le Printemps, avec le même professeur.
- e) Etudiants de formations différentes, venant de divers Instituts tant de sciences humaines que de sciences exactes.

Il faut en plus remarquer que le nombre de quatre témoins n'est pas aléatoire, mais représente environ 20% de la classe.

3. L'enquête

Comme préparation préalable à l'enquête nous avons expliqué aux étudiants l'objectif d'un tel travail: vérifier leurs difficultés en vue de mieux préparer nos cours. En plus nous avons souligné le rôle positif de leurs éventuelles erreurs puisqu'il s'agissait d'obtenir des données permettant une amélioration de nos cours. Enfin, nous leur avons décrit à l'avance la situation de l'enquête: ils auraient un entretien individuel avec le professeur au cours duquel il y aurait une conversation informelle sur un thème quelconque avec enregistrement à l'aide d'un magnétophone. Pour leur laisser l'entière liberté quant au thème de leurs discours nous avons précisé, qu'au cas d'utilisation de ce corpus à d'autres fins, des mesures seraient prises en vue de préserver l'anonymat plus strict des témoins.

Une semaine avant l'entretien pour l'obtention du premier ensemble de récits un pre-test a été fait.

Il s'agissait de la production d'un récit à la première personne à partir d'une bande dessinée, avec enregistrement. (Cette même tâche devant être fournie aux étudiants à la fin du cours C'est le Printemps 1 comme post-text).

Tous les entretiens ont débuté par des questions informelles portant sur des sujets variés, afin de créer une ambiance favorable à la conversation en français. Ensuite le même procédé a été utilisé avec enregistrement. Au cours de la deuxième conversation, à un moment favorable, nous avons formulé une question de façon à provoquer chez le sujet enquêté un récit d'expérience personnelle. Ainsi nous avons obtenu le premier recueil de récits.

La transcription du corpus

Après le recueil des premiers récits nous les avons transcrits suivant un système semi-orthographique:

1. absence de ponctuation
2. des signes marquant des pauses: brèves /, longues //, très longues ///
3. adoption de l'orthographe phonétique pour les mots ou les séquences se prêtant à une double interprétation
4. notation soulignant des blancs dans la transcriptions dus aux bruits (...?..)
5. notation soulignant des mots transcrits dont l'interprétation reste douteuse (?)

L'analyse du corpus

Pour le travail d'analyse de ce premier échantillon de "récits" de nos étudiants nous nous sommes basée sur l'étude de H. Weinrich⁶ qui traite de la combinatoire temporelle dans le discours et sur le modèle d'analyse de récits oraux proposé par Labov et Waletzky.

1. Le récit et le commentaire

Weinrich décrit la distribution des temps verbaux à l'intérieur du discours suivant trois critères énonciatifs: l'attitude de locution, la perspective de locution et la mise en relief.

L'attitude de locution est le critère qui lui permet de distinguer deux types de discours: le commentaire et le récit. Ainsi les temps verbaux sont repartis en deux groupes: le groupe du monde commenté (Présent, Passé Composé et Futur) et le groupe du monde raconté (Plus que Parfait, Passé Antérieur, Imparfait, Passé Simple, Conditionnel). Le locuteur emploiera l'un ou l'autre groupe selon son attitude face au "monde": la tension étant propre à la situation de commentaire et la détente correspondat à la situation de récit. Au sujet du récit Weinrich remarque: "l'une de nos attitudes face au monde est de le raconter. Nous utilisons alors des signaux linguistiques à valeur narrative, en particulier les temps du récit. Ils ont pour fonction d'avertir l'auditeur que cet énoncé est "seulement" un récit et qu'il peut l'écouter avec un certain détachement" (33.34).

A partir de l'analyse de récits oraux tirés du corpus du CREDIF (p. 301), Weinrich constate que, le Passé Simple étant devenu "indisponible" en français oral, ses fonctions ont été reportées sur le Passé Composé et le Présent.

2. Le récit et la perspective de locution

A partir du concept de perspective de locution Weinrich distingue trois plans à l'intérieur de chaque groupe temporel: la rétrospection, le degré zéro et la prospection. Dans le groupe narratif l'Imparfait et le Passé Simple représentent le degré zéro, le "Passé antérieur" et le "Plus-que-parfait" signalent la rétrospection et le Conditionnel, la prospection. A l'oral cette distribution se présentera légèrement modifiée: en l'absence du Passé Simple, c'est le Présent et/ou le Passé Composé qui partageront le point zéro avec l'Imparfait et pour fournir l'information rapportée seul le Plus-que-parfait sera employé.

3. Le récit: la mise en relief

A partir de la dimension qu'il appelle mise en relief, Weinrich distingue deux plans à l'intérieur du récit: le premier plan et l'arrière plan "L'Imparfait est dans le récit le temps de l'arrière plan et le Passé Simple, le temps du premier plan" (p. 115). Suivant l'auteur c'est à l'aide de l'Imparfait que le narrateur transmet "les circonstances secondaires, les descriptions et réflexions" (p. 115). Au contraire, "l'événement inouï", "ce pourquoi l'histoire est racontée" (p. 115) nous est transmis par le Passé Simple. En appliquant la notion de mise en relief au récit oral Weinrich constate que "sur le premier plan narratif... se concentrent les différences entre ce récit... et les récits écrits..." (p. 305) "le Présent et le Passé Composé" y prenant "à eux la relève du Passé Simple" (p. 305), l'arrière plan y demeurant intact grâce à l'emploi de l'Imparfait. C'est à partir de la distribution des temps verbaux du point de vue de la mise en relief que l'auteur décrit la macro-structure du récit, qu'on pourrait résumer de la façon suivante:

- a) "l'ouverture narrative" (p. 141) "l'exposition" (p. 115) ou "l'introduction" (p. 115), caractérisée par l'emploi du temps de l'arrière plan, l'imparfait.
- b) "l'action principale" (p. 142) qui est fournie à l'aide des temps du premier plan, le Passé Simple à l'écrit et le Présent et/ou le Passé Composé à l'oral.
- c) "La clôture" (p. 142) où on emploie de nouveau l'Imparfait, le temps de l'arrière plan.

La théorie de Weinrich appliquée à l'analyse du corpus

Le modèle théorique de Weinrich, conçu à partir de textes écrits en langue maternelle, ne peut évidemment pas s'appliquer dans toute son extension à un corpus de "récits" oraux faits en langue étrangère. Malgré ces difficultés les remarques de l'auteur de Temps, concernant l'usage des formes verbales, nous ont permis de rendre compte de la façon dont nos étudiants essaient de rapporter des expériences vécues.

a) Le monde commenté

Tout d'abord nous avons pu noter certaines productions qui révèlent une nette dominance d'un temps commentatif: le Présent. Ainsi les "récits" 1 et 2, au niveau de l'"introduction" comportent de longues séquences où les locuteurs

n'emploient que le Présent. En voici quelques extraits:

Récit 1

- (5) les gens... n'aiment pas ce type de chose
- (6) les geni (?) de "Lisboa" aiment le rock...
- (7) je pense qu'ils sont un peu "atrasés"
- (10) je crois que ...
- (14) à côté de la plage il y a ...
- (15) ils sont pauvres

Récit 2

- (2) je suis une personne très "sincera"
- (3) quelquefois je suis "indelicada"
- (5) il est très sensible

On remarque que, par l'emploi du Présent à valeur "atemporelle", les locuteurs de ces séquences commentent dans leur généralité les personnages, le lieu et la situation de l'expérience qu'ils cherchent à rapporter. En fait, les procès verbaux traduisent ici, des états d'être plus au moins permanents des "objets" décrits. En bref, au lieu de nous présenter les circonstances spécifiques liées à l'événement singulier objet de leur expérience, les locuteurs commentent ici la réalité dans sa généralité. Cette attitude commentative traduite par l'emploi du Présent (temps du monde commenté) est aussi explicitée dans le premier "récit" par des verbes d'attitude propositionnelle (je pense, je crois). Le monde y est objet de commentaire ou plutôt de réflexion. Cette tendance à commenter le monde, au lieu de le raconter, se manifeste aussi au niveau du contenu factuel:

Récit 1

- (16) et ils n'entendent pas...
ils ne comprend pas les personnes... qui marchant nues... la plage
- (17) ils ne comprend pas
- (18) mais ils se manifestent
- (19) ils... quand ils s'arrêtent au plage pour le
après midi
pour parler
ils se abat
ils enlèvent le pantalon
- (20) Donc vous marchez sur la plage

- (21) et vous vois
vous voyez les personnes
qui marchent nues
(22) et vous voyez aussi les ... pêcheurs avec le pantalon...

Récit 2

- (1) ... il arrive ... petites choses qui nous... dérangent
(7) je ne peux pas ... dire... ce que je pense

Ce qui dans un contexte narratif constituerait l'action principale", la matière propre au premier plan, est ici traité de forme commentative, par l'emploi du Présent. Les diverses actions, sont rapportées comme des faits susceptibles de se produire en toute situation.

. . .

En comparant les quatre "récits" de notre corpus on peut y constater deux tendances: l'une vers le commentaire, l'autre vers le récit. Ainsi les récits 1 et 2, outre quelques parties narratives, se caractérisent par l'hypertrophie des parties commentatives. Les "récits" 3 et 4, au contraire, seraient plutôt de type narratif. Malgré leurs nombreuses lacunes et imprécisions ces derniers discours traduisent une nette tendance à raconter le monde. Du point de vue de l'information transmise on remarque que les "récits" 1 et 2 se révèlent plus riches. Ceci pourrait suggérer une hypothèse: les séquences commentatives seraient la manifestation d'une stratégie de simplification mise en oeuvre par des locuteurs peu familiarisés avec les formes verbales du groupe narratif. Ne sachant pas manipuler les formes narratives, ces locuteurs ont recours au Présent atemporel qui leur offre des avantages non négligeables. Ainsi l'atemporalité prêtée aux divers procès leur permet d'évoquer les événements sans se heurter aux difficultés que présente le repérage d'un procès par rapport à une situation unique. En négligeant le particulier au profit du général on rapporte des expériences sans avoir recours, aux outils nécessaires pour marquer la temporalité, la détermination et les oppositions aspectuelles, ce procédé de simplification pouvant alors favoriser une production verbale plus riche au niveau de l'information.

Malgré tout, le rapport d'une expérience passée sous forme commentative peut simplement traduire une tendance naturelle des locuteurs. Ceci est d'ailleurs rappelé par Weinrich: "Le passé est bien loin d'être toujours raconté. Le plus souvent il est également commenté. (p. 85)

Le monde raconté

Nous remarquons à l'intérieur de certaines séquences narratives l'utilisation de la marque morphologique du Présent. Or, l'usage généralisé de cette forme dans ces contextes narratifs abolit l'une des dimensions essentielles au récit: la mise en relief. Ainsi, les différences de relief qui sont normalement marquées par des moyens linguistiques (Passé Simple/ Imparfait à l'écrit et Présent et/ou Passé Composé/ Imparfait à l'oral) se trouvent effacées. Cette constatation nous permet de poser que dans ces cas le Présent ne serait qu'une pure forme morphologique.

Nous essaierons d'illustrer ce phénomène à l'aide d'un extrait du Récit 2:

- (10) Hier j'arrive... mon cours... six heures
- (12) je dis que je lui "espère"
- (13) Mais il fait froid
- (14) et je ne peux pas rester au froid
- (15) et donc je "peguei minhas coisas"
je prends mon sac

En examinant cette séquence on remarque que tous les énoncés y signalent des procès qui sont situés par rapport à "hier" Ce qu'on y raconte semble transposé à un espace (hier) qui ne se confond pas avec celui du narrateur. Cet écart entre les faits rapportés et la situation de locution constituerait un indice pour attribuer à cette séquence un caractère narratif. Ce critère est d'ailleurs souligné par Weinrich au moment où il définit la notion de monde raconté: ... "la situation de locution ne se confond pas avec la scène de l'action" (p. 44)

En partant de la notion de mise en relief on vérifie que les énoncés (12), (13) et (14) décrivent les circonstances secondaires, ce qui constitue l'arrière plan du récit. Or, la forme verbale appropriée à rendre ce plan est l'Imparfait et ses corrélatifs (le Plus-que-parfait et le Conditionnel) et non pas le Présent. Dans les énoncés (10) et (15) où on rapporte des événements ("l'action principale") on pourrait supposer que le Présent employé dans ces énoncés demeure un temps narratif. Toutefois, on vérifie, que dans l'énoncé (15), donné partiellement en portugais, le locuteur emploie le "Pretérito Perfeito" et non pas le "Presente", ce n'est qu'au moment où il reprend le segment en français qu'il fournit le Présent. A notre avis l'emploi de cette forme verbale ne découle pas d'un choix de la part du locuteur. En fait, il semble que l'usage du Présent de narration marque une attitude du locuteur qui cherche à rendre plus vivants les événements rapportés. Or, l'on tient compte de la forme employée en portugais, rien ne nous autorise à une telle interprétation. En plus une telle opération serait difficilement accomplie à ce niveau de connaissance accomplie de la langue. Quoi qu'il en soit seule l'opposition Imparfait/Présent

pourrait prêter la valeur de temps narratif au Présent des énoncés constitutifs du premier plan du récit.

Du point de vue de la perspective de locution, l'énoncé (12) devrait contenir les marques propres à rendre la retrospection et la prospection (je lui avais dit et je l'attendrais respectivement). En fait, dans cet énoncé le premier segment renvoie à une action antérieure au temps du texte et le deuxième, signale l'information anticipée (la prospection). Ainsi les marques appropriées à rendre ces deux plans devraient apparaître là où le locuteur a employé le Présent. Ce phénomène, aussi bien que celui qui concerne la mise en relief, semblent révélateurs de la non maîtrise des formes verbales du monde raconté.

La modèle de Labov et Waletzky⁷

A partir de l'examen d'un vaste corpus de productions orales spontanées contenant des récits d'expérience personnelle, Labov et Waletzky ont dégagé un modèle de récit simple et fondamental. En ce sens nous croyons qu'il s'agit de la description qui s'adapte le mieux à l'étude des récits de notre corpus.

La unités du récit

A partir de critères formels et fonctionnels les auteurs distinguent deux types d'unités constitutives du discours narratif: les énoncés et les sections.

a) Les énoncés

A part le rôle qu'ils jouent à l'intérieur du récit deux critères sont adoptés par les auteurs pour classer les divers types d'énoncés: la "temporal juncture" et l'ensemble de déplacement ("displacement set"). Les énoncés narratifs, dont la fonction est d'indiquer le déroulement de l'action, révèlent une possibilité de déplacement pratiquement nulle à l'intérieur du récit. Les divers énoncés narratifs sont liés, les uns aux autres par une "temporal juncture" (l'équivalent sémantique de "l'adverbe temporel" "alors"). Ainsi dans un récit minimal du type "Je suis sorti et j'ai rencontré Paul" on constate que si l'on intervertit l'ordre des énoncés, le sens du récit est modifié. C'est donc le critère de "temporal juncture" qui permet de vérifier que les énoncés narratifs "se déroulent en une suite dont l'ordre est imposé". Ce type d'énoncé constitue l'unité fondamentale du récit.

Les énoncés libres (free clauses) sont reconnus par leur possibilité entièrement libre de déplacement à l'intérieur du récit: ils ne sont limités par aucune "temporal juncture".

A part ces deux types d'énoncés, le discours narratif peut contenir des énoncés restrictifs. Ayant un champ de mobilité assez vaste à l'intérieur du récit, ce qui permet de les distinguer des énoncés narratifs, les énoncés restrictifs sont toutefois limités par une "temporal juncture" à un point du récit.

b) Les sections

D'après Labov et Waletzky un discours narratif "bien formé" comporterait six sections:

- 1 - Résumé
- 2 - Orientation
- 3 - Complication
- 4 - Evaluation
- 5 - Résolution
- 6 - Clôture ("coda")

Le résumé: Il s'agit d'une section facultative, comportant quelques énoncés qui résument l'expérience qui va être rapportée. Dans la plupart des cas cette section présente quelques éléments de type évaluatif dont la fonction serait de signaler aux auditeurs que le discours qui va suivre mérite leur attention. Ainsi le résumé comporte souvent des énoncés qui mettent en relief le centre d'intérêt du récit.

L'orientation

Comportant en général des énoncés libres, la fonction de chacun de ses énoncés est de fournir les spécifications spatiales, temporelles, individuelles, etc des événements qui vont être rapportés. Cette section a donc une fonction référentielle. Malgré sa fréquence d'apparition à l'intérieur des récits Labov et Waletzky signalent que cette section n'est pas obligatoire. En général l'orientation se trouve au début du récit, mais certaines données d'orientation peuvent apparaître à l'intérieur d'autres sections. D'autre part les données d'orientation qui apparaissent à certains points du récit peuvent accomplir une fonction évaluative. Ainsi le locuteur peut insérer des descriptions au temps fort du récit en vue de souligner à ses auditeurs les événements marquants.

La complication et la résolution

Constituées d'énoncés narratifs ces deux sections accomplissent la fonction référentielle de rapporter les événements vécus par le narrateur tout en respectant leur ordre d'occurrence. La fin de la complication se définit en général

par le point fort du rapport. La suite des événements est fournie dans la résolution où le narrateur définit la solution des divers événements. De par la fonction qu'elles accomplissent, ces deux sections constituent la partie fondamentale et obligatoire d'un récit.

L'évaluation

Cette partie du récit peut apparaître sous forme de section entre la complication et la résolution. A l'aide de procédés les plus divers, le narrateur met en relief certaines actions.

En soulignant l'importance de l'évaluation du récit, Labov et Waletzky font remarquer que des procédés évaluatifs peuvent intervenir tout au long du récit, sous les formes les plus diverses. Cette constatation conduit les auteurs à affirmer qu'un récit ne comportant pas d'éléments évaluatifs serait "anormal". Tous les types d'énoncés (narratifs, libres ou restrictifs) peuvent apparaître dans l'évaluation.

La Clôture ("coda")

Il s'agit d'une section facultative qui accomplit la fonction de signaler aux auditeurs que l'expérience vécue a été rapportée et, que le récit est terminé. Quelquefois cette section traduit l'évaluation d'un événement ou de la totalité du récit. Le plus souvent la clôture contient des remarques concernant les personnages et les lieux de l'action en les envisageant dans la situation présente et non pas dans la situation où ils étaient au moment des événements passés.

La structure des énoncés du discours narratif d'après C. Bachman⁸

Pour la description de la structure des récits de notre corpus, le classement établi par C. Bachman nous a semblé utile.

En partant des remarques de Labov sur la structure narrative C. Bachmann distingue dans des récits oraux en langue française trois types d'énoncés d'après les éléments syntaxiques qui les composent:

1) Énoncés de type 1, énoncés de base du récit (l'équivalent des "énoncés narratifs"). Ces énoncés comporteraient les unités suivantes:

- a - Des éléments conjonctifs ("Alors", "Ensuite", "Et puis" etc)
- b - Un nom ou un pronom en fonction sujet
- c - Un référent personnel objet ("le", "me", "lui"...)

- d - Un groupe verbal dont le temps dans l'immense majorité des cas est le passé composé.
- e - Un syntagme nominal en fonction d'objet (direct ou indirect)
- f - Un circonstant
- g - Des subordonnées ou des complétives, ou toute proposition issue d'enchaînements complexes.

2) Énoncés de type 2.

Ces énoncés comprennent les éléments suivants:

- a - Élément conjonctif
- b - Présentatif: "C'était, il y avait etc." Le temps dans la majorité des cas est à l'imparfait.
- c - Groupe nominal en fonction sujet
- d - Circonstant
- e - Éventuellement, proposition subordonnée ou circonstancielle

3) Énoncés de type 3.

Ces énoncés peuvent être rapprochés des énoncés de type 1, mais ils en diffèrent par le temps verbal, l'imparfait, et par la présence d'un attribut en d.

Les énoncés de type 1 correspondent à ce que Labov et Waletzky appellent "énoncés narratifs": ces énoncés sont disposés en séries ayant pour fonction l'évocation des diverses actions vécues par le narrateur suivant leur ordre d'occurrence. De par leur fonction ils constituent les unités minimales des sections de complication et de résolution, (sections fondamentales du récit).

Les énoncés de type 2 et 3 apparaissent dans la section d'orientation, pouvant aussi se prêter à l'évaluation.

L'analyse du corpus

Nous avons tout d'abord essayé d'identifier les groupes d'énoncés qui, à première vue, constituaient la partie fondamentale du récit, correspondant à ce que Labov et Waletzky appellent sections de complication et de résolution. Notre objectif était dans cette première étape de vérifier dans quelle mesure on pourrait dire que nos étudiants produisent des récits.

Nous avons relevé dans notre corpus des groupes d'énoncés qui avaient les caractéristiques suivantes:

- a - énoncés accomplissant la fonction de rapporter les divers événements
- b - présentation des événements en tant qu'occurrences uniques. Il faut préciser que cette dernière caractéristique nous permet de distinguer l'évocation d'une situation précise, de l'évocation des situations plus ou moins habituelles ou permanentes. Ainsi nous avons isolé les énoncés:

Récit 1 : énoncés (2) et (3) et énoncés de (24) à (29)

Récit 2 : énoncé (10) et énoncés de (15) à (25)

Récit 3 : énoncés de (1) à (9)

Récit 4 : énoncés de (1) à (3) et énoncés de (6) à (24)

L'examen de ces diverses séquences nous permet de vérifier que bien que les divers énoncés puissent être interprétés comme renvoyant à des événements singuliers ayant eu lieu à un moment déterminé, des nombreuses imprécisions et des lacunes apparaissent au niveau de certains éléments linguistiques. Ce phénomène est particulièrement frappant en ce qui concerne les formes verbales. Ainsi, outre l'emploi du Présent comme pure forme morphologique (ceci a été signalé dans les analyses précédentes), nous pouvons noter l'omission de l'auxiliaire du passé composé, le recours à la langue maternelle, l'emploi de l'imparfait etc. On remarque en plus des pauses trop longues ou des silences qui ont suscité l'intervention constante de l'enquêteur cherchant à aider le narrateur dans le rapport des événements.

Or, la simple lecture de ces divers groupes d'énoncés nous révèle un discours vague dont les énoncés renvoient à des événements qui ne s'enchaînent pas. Cette constatation nous permet d'avancer que les locuteurs de ces séquences ne sont pas sujets du récit: n'ayant pas encore la maîtrise de certains outils linguistiques nécessaires à l'articulation d'une succession ordonnée d'événements singuliers, ils se limitent à la production d'énoncés sans lien entre eux.

A ce niveau de l'analyse il serait intéressant de rappeler les critères adoptés par Labov et Waletzky pour l'identification de la partie fondamentale du discours narratif. Ces auteurs reconnaissent les sections essentielles du récit par la présence d'énoncés (énoncés narratifs) reliés les uns aux autres par une "temporal juncture" et présentant, alors, un ensemble de déplacement pratiquement nul: cette série d'énoncés indique alors la succession ordonnée des événements. En nous rapportant à la description des énoncés narratifs proposée par Bachmann (énoncés de type 1) on remarque que la "temporal juncture" est traduite par des éléments conjonctifs ("alors", "ensuite", "et puis" etc), éléments à l'aide desquels se crée la dépendance temporelle entre les divers énoncés. A part ces

éléments conjonctifs il nous semble essentiel de noter le rôle du verbe qui, de par sa nature, se prête à traduire la temporalité et la mise en ordre chronologique des événements. En fait, la simple succession d'énoncés contenant des "verbes d'action" à la forme perfective semble suffire à créer un récit. Ainsi nous pouvons poser que l'absence d'enchaînement constatée dans les séquences de notre corpus serait due à la non maîtrise de la forme verbale convenable.

Cette brève analyse de notre corpus effectuée à l'aide du cadre théorique proposé par Weingich et du modèle de description du récit fourni par Labov et Waletzky, a mis en évidence le rapport étroit entre les temps verbaux et le récit.

Ceci semble nous permettre de formuler l'hypothèse suivante: seule l'acquisition du système de corrélation des temps verbaux en français, permettra à nos étudiants de se poser en tant que sujets du récit.

A partir de cette hypothèse nous pensons accorder une place centrale aux temps verbaux pour l'analyse du corpus.

Le plan de la recherche

Notre recherche comportera les étapes suivantes:

- a - Systématisation de la méthode: nous essaierons de relever dans la méthode C'est le printemps les éléments fournis permettant d'atteindre l'objectif défini par ses auteurs
- b - Etude d'une bibliographie théorique centrée sur le rapport entre temps verbaux et récit:
 1. Martin, R. Temps et aspect - Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français. Paris, Klincksieck, 1971.
 2. Fuchs, C. et Léonard A.M., Vers une théorie des aspects - Les systèmes du français et de l'anglais. Paris, Mouton, 1979.
 3. Fuchs, C. Etudes sur l'aspect. Université de Paris VII, Juin 1978.
 4. Benveniste, E., Les relations de temps dans le verbe français in Problèmes de Linguistique Générale, Paris, Gallimard, 1966.
- c - Obtention du corpus
- d - Analyse du corpus en corrélant le développement linguistique des étudiants avec les données fournies par la méthode.

NOTES

1. MONTREDON, J. et alii, C'est le Printemps 1, livre du professeur, Paris CLE international, 1976, p.5.

2. LABOV, W. et Waletzky J., "Narrative Analysis: oral versions of personal experience" in Essays on the verbal and Visual Arts, Seattle, Un. of Washington Press, 1967.
3. LABOV. W. The transformation of experience in narrative syntax" in Language in the Inner City, Un. of Pennsylvania Press, 1972, p.366.
4. MONTREDON. J. et alii, op. cit., p.65.
5. MONTREDON. J. et alii, op. cit., p.63.
6. WEINRICH. H., Le Temps, Paris, Seuil, 1973.
7. La plupart des descriptions ici présentées ont été empruntées à Sant Ana Castro, V. Os tempos verbais da narrativa oral - polycopié, Campinas, 1980.
8. BACHMANN "Il les a dit devant lui il n'avait pas peur..." Analyse de Conversation in Pratiques n° 17, octobre 1977.